

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES IMPLICATIONS SUR L'EMPLOI

Bruxelles, le 20 février 2007

Le 20 et 21 février, la Confédération européenne des syndicats (CES) a présenté les résultats d'une étude entreprise dans 11 pays européens concernant l'impact du changement climatique sur l'emploi. Cette étude a été présentée dans le cadre d'une conférence intitulée: « Les emplois dans une Europe sobre en carbone ».

C'est la première fois qu'une étude aborde de manière systématique les mesures de lutte contre le changement climatique et son impact sur l'emploi. Cette étude analyse en particulier les implications dans différents secteurs économiques: la production d'énergie, les transports, la sidérurgie, le ciment, l'habitat et la construction représentent à eux-seuls plus de 80% des émissions de gaz à effet de serre.

John Monks, secrétaire général de la CES, a déclaré lors de l'ouverture de la conférence: « Si nous voulons lutter efficacement contre le changement climatique, nous ne pourrons pas faire autrement que de prendre en compte les conséquences sociales, positives et négatives, changements nécessaires. On ne peut dire que le changement climatique est une réalité et ne pas se préoccuper de la prise en charge de ses conséquences. Si on ne fait rien, on sait qui paiera : les plus pauvres et les plus vulnérables, dans les pays développés comme dans les pays en développement.Il est clair que les processus de réduction des émissions engendreront des changements dans l'organisation du travail, les emplois et les revenus. Ces changements doivent être innovateurs et positifs pour transformer la contrainte carbone en opportunité positive développement de l'industrie européenne et de maintien de ses emplois.Il faut donc passer d'une version défensive des restructurations (les industries traditionnelles concurrencées par les émergents) à une vision offensive (préparer l'avenir). Les maître mots sont : anticiper, adapter, investir et organiser les solidarités ».

Joël Decaillon, secrétaire confédéral en charge du dossier, a souligné la nécessité de mettre en place une véritable communauté de l'énergie, de l'environnement et de la recherche dans l'Union européenne, comme ce

fut le cas avec la CECA (communauté économique du charbon et de l'acier).

Un véritable dialogue social est nécessaire sur le sujet, sur base de l'article 138 du traité, afin de trouver ensemble des stratégies d'anticipation et d'évolution maîtrisée.

## Pour plus d'informations:

Patricia Grillo

Responsable de la Presse et de la Communication

Tél: + 32 (0)2 224 04 30 - GSM: + 32 (0)477 77 01 64

E-mail: **Pgrillo@etuc.org**